

Usagers devant subir une procédure d'hémodynamie ou d'électrophysiologie

Information prioritaire à l'usage des centres référents

Demande de service

- ⊙ Télécopier la demande de service AH-514 en hémodynamie ou AH-515 en électrophysiologie, complétée par le médecin référent, au **secrétariat d'hémodynamie et d'électrophysiologie de l'IUCPQ au 418-656-4867**.

o Disponible en ligne au :

<https://iucpq.qc.ca/fr/soins-et-services/autres-specialites-et-services/professionnels-de-la-sante/hemodynamie-et-electrophysiologie>

Attention de bien télécopier les 2 pages.

o Joindre à la demande de service en électrophysiologie :

- Lettre de consultation du médecin référent (ou résumé d'hospitalisation);
- Électrocardiogramme (ECG) et si disponible, celui effectué lors de l'arythmie;
- Tout autre examen clinique pouvant influencer le traitement du patient (échocardiogramme, Thallium, ventriculographie isotopique, etc...).

- ⊙ Priorisation : La base du système de priorisation est la classification fonctionnelle du RQCT, basée sur la limite fonctionnelle de l'usager et de sa réponse au traitement médical. La priorité établie d'après la classe fonctionnelle du RQCT est également modulée selon la pathologie présentée par l'usager

Préparation de l'usager

- ⊙ Utiliser les listes de contrôle pré-procédure* ainsi que les documents complémentaires suivants :
 - o Ordonnances collectives* et protocoles*
 - o Fiche indicative concernant la médication à cesser pour une procédure en électrophysiologie*
 - o Méthodes de soins (rasage et préparation de la peau) *
 - o En cas d'allergie au latex, aviser le **secrétariat d'hémodynamie et d'électrophysiologie au 418-656-4646**
- ⊙ **IMPORTANT**
Si l'usager a subi une chirurgie cardiaque (PAC, RVA, RVM), une greffe cardiaque, une coronarographie, une angioplastie coronarienne ou une installation de cardiostimulateur ou de défibrillateur dans un centre autre que l'IUCPQ, **veuillez vous procurer une copie du protocole opératoire et le joindre au résumé médical transmis avec l'usager.**
- ⊙ Utiliser les listes de contrôle pré-procédure* ainsi que les documents complémentaires suivants :
 - o Ordonnances collectives* et protocoles*
 - o Fiche indicative concernant la médication à cesser pour une procédure en électrophysiologie*
 - o Méthodes de soins (rasage et préparation de la peau) *
 - o En cas d'allergie au latex, aviser le **secrétariat d'hémodynamie et d'électrophysiologie au 418-656-4646**

⊙ **IMPORTANT**

Si l'utilisateur a subi une chirurgie cardiaque (PAC, RVA, RVM), une greffe cardiaque, une coronarographie, une angioplastie coronarienne ou une installation de cardiostimulateur ou de défibrillateur dans un centre autre que l'IUCPQ, **veuillez vous procurer une copie du protocole opératoire et le joindre au résumé médical transmis avec l'utilisateur.**

Transfert interhospitalier

- ⊙ Avant 20h00, la veille de la procédure, l'infirmière doit transmettre, au département concerné, un rapport infirmier afin d'assurer un transport sécuritaire.
 - **Usagers avec une médication intraveineuse** : télécopier l'information pertinente (**BCM et FADM**) avant 20h00 la veille de la procédure, pour nous informer de la condition de l'utilisateur et de la médication intraveineuse en cours.
 - 1^e Notre-Dame et centre soins de jour : Téléphone : 418-656-4648 Fax : 418-656-4761
 - 2^e Notre-Dame : Téléphone : 418-656-4848 Fax : 418-656-4583
- ⊙ **Gestion des lits** : Conserver le lit de l'utilisateur jusqu'à confirmation du non-retour par l'IUCPQ. Si décision de ne pas conserver le lit, l'utilisateur sera retourné à l'urgence. Vous serez avisé (l'unité de soins) le soir même de la procédure, du résultat et du retour ou non de l'utilisateur.
- ⊙ L'organisation des transferts au 1^{er} et 2^e Notre-Dame sont prévus pour une clientèle qui nécessite une surveillance discrète (usuelle). Tout changement dans la condition clinique d'un usager qui nécessite une surveillance constante ou étroite ou zvcvxczvcx doit faire l'objet d'un transfert accepté par l'équipe médicale de l'IUCPQ.
- ⊙ **Transport**
 - Outil de référence : *Procédure du mode de déplacement des usagers lors du retour au centre référent**.
 - Retour le jour même de la procédure en transport adapté : priorité au transporteur de l'IUCPQ.
 - Retour le lendemain de la procédure en transport adapté : possibilité d'utiliser votre transporteur si avant 9h00 AM.
 - Région éloignée : l'utilisateur qui est transféré vers l'IUCPQ par le service aérien gouvernemental ne retourne pas systématiquement à son centre référent par ce mode de déplacement (voir tableau de critères du choix de mode de déplacement).
 - Si le transport aérien était annulé pour quelque raison (tempête, bris mécanique), ne pas planifier l'utilisateur sur un autre vol. L'Institut vous contactera le moment pour prévoir la procédure
 - Usager du Nouveau-Brunswick : L'IUCPQ fera le suivi au centre hospitalier pour leur mentionner si l'utilisateur retourne en transport adapté ou en ambulance de leur région.

Spécificités pour l'utilisateur du domicile

- ⊙ L'utilisateur doit organiser son hébergement et prévoir un moyen de transport avec sa famille pour son retour.
- ⊙ L'Hôtellerie accueille et héberge à prix modique. Les réservations sont prises un maximum de sept jours à l'avance au 418 656-8711 poste 2747.

Enseignement à l'utilisateur

- ⊙ Des feuillets et des cahiers d'enseignement sur la préparation, la procédure et le retour à la maison, sont disponibles via le service des approvisionnements de l'IUCPQ et pour consultation via notre site internet au <https://bibliotheque-patients.iucpq.qc.ca/>